arrêtés du Conseil, correspondance, rapports et documents relatifs aux contrats pour les deux sections de 100 milles chacune du chemin de fer du Pacifique, à l'ouest de la Rivière Rouge; et touchant l'annulation d'aucun des dits contrats, l'exécution des travaux sur ces sections, et leur coût.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres

de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Sur motion de M. Blake, secondé par Sir Richard J. Cartwright,

Ordonné, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, demandant la carte indiquant les concessions de terre que l'on se propose de faire au chemin de fer du Pacifique, aux termes du contrat déposé sur le bureau de la Chambre, en tant que les renseignements actuels permettent de les indiquer.

M. Blake propose, secondé par Sir Richard J. Cartwright, qu'un ordre de la Chambre

soit adressé à l'officier compétent pour,

(1.) Un état montrant en détail les diverses modifications et changements faits dans le tracé, le plan ou autrement, par le moyen desquels le coût estimatif de la section du chemin de fer du Pacifique entre Kamloops et Yale a subi, en avril 1880, une réduction sur l'estimé de 1878; et un état du montant du dit estimé de 1878; aussi un état indiquant, en détail, les diverses modifications et changements subséquents, par le moyen desquels l'estimé d'avril 1880, a subi une nouvelle réduction en décembre 1880; aussi un mémoire des quantités et des prix accordés par suite des diverses modifications et changements mentionnés dans chaque dit état, et les détails se rapportant à la nature de la dite ligne projetée telle que l'on se proposait de l'exécuter d'après chacun des dits trois estimés, y compris les renseignements sur les pentes et l'alignement tels que donnés dans le rapport de M. Cambie pour 1878, et la description et la nature des ponts, ponceaux et autres travaux d'art, et autres ouvrages, d'après chaque estimé, et tous les autres détails servant à démontrer qu'elle aurait été la nature de la ligne d'après chacun des trois estimés.

(2.) Des états semblables quant à la section comprise entre Yale et Port Moody;

(3.) Des états semblables quant à la section comprise entre la Baie-du-Tonnerre et Selkirk;

(4.) Des états semblables quant à la section comprise entre Selkirk et Jasper;

(5.) Des états semblables quant à la section comprise entre Jasper et Kamloops;
(6.) Des profils des dites diverses sections suivant chacun des dits projets de construction.

Et un débat s'ensuivant;

A six heures p.m. M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie p.m.

Sept heures et demie, P.M.

L'ordre du jour pour la seconde lecture du bill à l'effet d'incorporer la compagnie de naufrage et de sauvatage du *Canada*, étant lu,

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois et renvoyé au comité des bills privés.

L'ordre du jour étant lu pour reprendre le débat ajourné sur la motion proposée lundi dernier, à l'effet qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général, le priant de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copie de toute la correspondance échangée entre sir Edward Thornton, ministre plénipotentiaire anglais à Washington, et le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, au sujet des naufrages et du remorquage dans les eaux de l'intérieur, qui a été expédiée au gouvernement canadien; aussi, copie de toute autre correspondance officielle et de tous arrêtés du conseil se rapportant à ce sujet;

Et la dite motion étant mise aux voix, la question est résolue affirmativement.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie du Conseil Privé de la Reine.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.